

DOSSIER DE CANDIDATURE - SECTION LCE ANGLAIS
CLASSE DE 4°
Rentrée scolaire 2024-2025



Nous avons le plaisir de vous présenter la Section LCE (Langues et Cultures Européennes) Anglais pour la rentrée scolaire 2024-2025 :

Il s'agit d'élèves de 4ème qui ont 3h d'anglais au sein de leur classe (horaires officiels) et qui se retrouvent une fois par semaine pour bénéficier d'une heure supplémentaire en petit effectif, ayant pour objectifs :

- De renforcer et approfondir ses bases linguistiques (développer son vocabulaire, améliorer sa syntaxe, gagner en aisance à l'oral comme à l'écrit, développer ses capacités de communication en anglais et acquérir une fluidité orale).
- D'acquérir une connaissance plus approfondie de la culture des pays anglophones et s'ouvrir sur le monde extérieur.
- De susciter l'ambition d'une continuité d'apprentissage en sollicitant par exemple une section européenne ou internationale au lycée.

Profil des élèves :

- Des élèves motivés, curieux, volontaires, qui aiment et osent parler anglais.
- Des élèves qui n'ont pas de difficultés majeures dans d'autres matières sachant qu'ils devront s'investir une heure par semaine en plus dans cette option.

Fonctionnement pédagogique :

- Cette section (environ 44 élèves) est ouverte aux élèves de 4èmes classiques. Les élèves de la section LCE sont répartis sur plusieurs classes et se retrouvent une fois par semaine pour bénéficier d'une heure supplémentaire d'anglais. Ils apprennent à travailler en groupe, s'entraînent à préparer et présenter un projet à l'oral tout en approfondissant leurs connaissances linguistiques et culturelles et en pratiquant la langue de façon intensive.

Valorisation de l'option dans le parcours scolaire :

- En 3eme, l'option LCE est valorisée lors de la validation des compétences du socle commun. Cela permet à l'élève d'acquérir jusqu'à 20 points en plus au Diplôme National du Brevet lorsqu'il présente à l'oral et en anglais, un des projets réalisés pendant ses années de LCE.

Comment postuler :

- Après avoir coché l'option sur la fiche de dialogue en classe de 5eme, et en fonction de l'avis donné par le conseil de classe, il faut :

Pour les élèves déjà à Rambaud cette année :

- Envoyer au professeur d'anglais de votre enfant via la messagerie Ecole Directe **entre le MERCREDI 1er MAI et le MERCREDI 15 MAI 2024** :
 - 1) Une lettre de motivation de l'élève en français.
 - 2) Une lettre de motivation des parents en français.
 - 3) Une capsule vidéo n'excédant pas 1 minute dans laquelle l'élève s'exprime en anglais pour se présenter, parler de ses goûts et dire pourquoi il veut intégrer cette section. L'élève ne doit pas lire ses notes ou réciter par cœur mais montrer qu'il a de l'aisance à l'oral et qu'il est capable de s'exprimer correctement.

Pour les élèves extérieurs à Rambaud :

- Même procédure mais envoyer également les bulletins des deux premiers trimestres. A envoyer au secrétariat du collège secretariat@rambaud33.com **entre le MERCREDI 1er MAI et le MERCREDI 15 MAI 2024.**
- La commission d'affectation se chargera d'étudier l'acceptation dans la section LCE d'après la candidature qu'elle recevra et le dossier scolaire de l'élève. Sa décision est souveraine et ne pourra pas être contestée.
La commission n'aura pas à se justifier si par cas l'élève n'est pas retenu en LCE.

Tout dossier reçu après le MERCREDI 15 MAI 2024 sera refusé. Aucune dérogation ne sera acceptée.

L'Equipe d'anglais
Mmes Da Silva, Dulong, Veyries, Zago

Le chef d'établissement
Mr Vilbois

